

Dossier d'autorisation d'urbanisme

02B14820N0021

Lucciana - Haute-Corse

Type

Permis de construire

État

Travaux terminés

Autorisation

12/05/2020

Surface créée

73 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 06/08/2026 à 16:29 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	02B14820N0021
Type	Permis de construire
État d'avancement	Travaux terminés
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Exploitation agricole ou forestière
Demandeur	BETON ET AGREGATS
SIREN / SIRET	422282236 / 42228223600039

Dates du dossier

Dépôt	31/03/2021
Autorisation	12/05/2020
Décision	12/05/2020
Ouverture chantier	20/07/2020
Achèvement travaux	31/03/2021
Prise en compte autorisation	2020-05
Prise en compte ouverture chantier	2021-01
Dernière mise à jour Sitadel	2021-09

Localisation

Adresse	ROUTE DE LA CANONICA PORETTA LUCCIANA 20290
Commune	Lucciana (2B148)
Département	Haute-Corse (2B)
Région	Corse (94)
Code postal	20290
Parcelles cadastrales	AL 48, AL 46, AL 45

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	232 m ²	73 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Travaux terminés
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Exploitation agricole ou forestière
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/08/2026 03:46

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
BETON ET AGREGATS (BETAG)	422282236	Société du permis
GROUPE BRANDIZI (BGF)	419967211	Directeur Général
511022857	511022857	Commissaire aux comptes suppléant
MICHEL CIBELLY	-	Commissaire aux comptes suppléant
DOMINIQUE DAVID	-	Commissaire aux comptes titulaire
PATRICE MINETO	-	Commissaire aux comptes titulaire
PATRICE ROUZIER	-	Directeur Général
PATRICK ROSSI	-	Membre du conseil de surveillance
HUGO ROGER VICTORIO BRANDIZI	-	Président de SAS
CLAIRE SUZANNE LEONIE BRANDIZI (DAUDIN)	-	Président du conseil de surveillance
MARIE FEUILLET	-	Commissaire aux comptes suppléant
THIERRY JEAN-PIERRE GAILLOT	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.